



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

# FSU 22

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire des Côtes-d'Armor

n° 72 - décembre 2021

Déposé le 7 décembre 2021

A distribuer avant le 11 décembre 2021

SITE DE DEPOT

**P4**

LA POSTE

DISPENSE DE TIMBRAGE



**Spécial congrès  
départemental  
de la FSU**

**Le mardi 11 janvier  
2022  
au lycée Jean Moulin**

## Édito

### Les enragés

Une fois de plus, le débat électoral est confisqué par l'extrême droite décomplexée et la droite qui s'extrémise jusqu'à en oublier les valeurs rattachées au nom même de son parti. Qu'y a-t-il de si périlleux à accueillir quelques milliers de réfugiés massés à la frontière biélorusse dans une Europe qui compte 447 millions d'habitants ?

Si on excepte le risque d'infiltration terroriste, qui pourrait être nul par des vérifications d'identités suffisantes, l'Union Européenne n'a aucun intérêt à se crisper sur l'espace Schengen et à dresser des murs à ses frontières. Cette fièvre anti migrant qui secoue les gouvernements européens est sans commune mesure avec la vague migratoire qui s'amorce.

Or, l'hystérie médiatique atteint des sommets sur le sujet en relayant, sur les chaînes d'information continue et sur les réseaux sociaux, les propos les plus douteux d'un Zemmour, d'une Le Pen ou autre Ménard. Que la droite dite « républicaine » reprenne à son compte les outrances verbales et les thématiques identitaires de ces enragés montre la dérive d'une classe politique qui n'a plus que les sondages comme seule boussole.

Pour autant, des problèmes autrement plus graves que la « crise migratoire » préoccupent la population : pouvoir d'achat en berne, inflation, chômage, crise écologique et mise à mal continuelle et intentionnelle de Services publics au bord de l'implosion devraient être les points clés du débat politique.

Alors, une fois de plus, qu'attend la gauche pour réagir ? Qu'attend-t-elle pour unir ses forces et éviter d'être balayée dès le premier tour des présidentielles ? Qu'attend-t-elle pour occuper le terrain ? Il ne s'agit pas ici du terrain des grands médias qui appartient

aux vendeurs d'espaces publicitaires et de temps de cerveau disponible. Il s'agit du contact direct avec la population, d'être à l'écoute et d'être force de propositions concrètes et pas seulement de déclaration d'intention.

Il est plus que temps de renouer le lien entre la gauche et les classes populaires.

Ce constat n'est pas l'apanage des partis politiques de la gauche, il concerne aussi les organisations syndicales qui gagneraient à faire de leurs congrès de grands moments de remise en cause des pratiques syndicales à la lumière des aspirations et des préoccupations des personnels de nos champs syndicaux respectifs.

À quand une grande enquête de la FSU en direction de tous les personnels concernés par ses syndicats sur ce qu'une organisation syndicale comme la nôtre doit défendre ?

C'est pourquoi il est important que, malgré la chape de plomb médiatique, malgré les tempêtes qui approchent, chaque adhérent-e de la FSU s'empare du débat dont le congrès départemental puis le congrès national seront les caisses de résonance. A chacun-e d'apporter sa pierre à la construction de nos mandats pour que cette cohérence avec la base de nos adhérent-es soit garante de l'adhésion du plus grand nombre à ce que nous défendons comme étant le Service public et comme modèle de société.

Alors, pour que le Service public et que la société puissent s'occuper de l'intérêt collectif dans tous les domaines, la FSU appelle toutes ses adhérent-es à participer activement aux mobilisations et aux débats qui s'annoncent.

Saint-Brieuc, le 7 décembre 2021

Olivier Debretagne

Secrétaire départemental

Édito  
page 1

Résumés des thèmes  
1, 2 et 3 du congrès  
pages 2 et 3

Résumé du thème 4  
Déroulement du  
congrès et inscription  
Résultats des  
élections  
départementales

FSU 22 - Bulletin trimestriel de la FSU des Côtes-d'Armor - 18 rue de Brest - 22 000 Saint-Brieuc  
Tél. : 02 96 61 60 85 - Adresse électronique : [fsu22@fsu.fr](mailto:fsu22@fsu.fr) - Directeur de la publication : Amédée PERROT  
Imprimé par nos soins - prix annuel : 4 € - n° CPPAP 0424507838 - ISSN 1246 2837

## **U. Congrès de la FSU : débattre pour préciser, enrichir, actualiser nos mandats syndicaux**

### **THÈME N° 1 : Éducation, formation, recherche, culture : un Service public pour le progrès social**

#### **La FSU, une ambition pour l'éducation et la formation, la recherche et la culture**

La crise sanitaire a révélé et amplifié les inégalités sociales et territoriales d'éducation et de formation.

Pour la FSU, la scolarité doit être obligatoire jusqu'à 18 ans. Tous les jeunes sont éducatibles, sans aucune exclusion, et doivent pouvoir bénéficier d'éducation et de formation, de la maternelle au supérieur qui se poursuivra tout au long de leur vie gage de leur émancipation.

L'éducation et la formation ne sont ni des marchandises, ni réductibles à des marottes ministérielles.

La FSU défend l'idée d'un Service public fort de l'éducation, de la formation et de la recherche. Plutôt que de rendre chacun-e responsable de son parcours, il convient de redonner du collectif à l'acte de former et d'éduquer.

#### **Deux ans de crise sanitaire ont aggravé les conséquences de politiques inégalitaires**

La pandémie a révélé les fragilités de notre société. Sa gestion par le gouvernement qui a poursuivi sa politique néolibérale a accentué les inégalités et a affaibli davantage encore les publics les plus précaires. Au-delà des conséquences économiques à court terme, les effets en termes de santé, de cohésion sociale, de développement culturel, ou encore de maîtrise des savoirs seront sûrement plus durables.

La crise sanitaire a profondément impacté le fonctionnement du système éducatif. La « continuité pédagogique » vantée par J.-M. Blanquer et F. Vidal s'est révélée un leurre, la fracture numérique, le manque d'interactions entre enseignants et élèves ou étudiant-es, la démotivation et l'isolement ont été des obstacles parfois insurmontables.

La crise n'a pas empêché les différents ministres de poursuivre leurs projets éducatifs et de formation.

Le plan « Un jeune, une solution » illustre bien la volonté du gouvernement en termes de formation professionnelle : mise en concurrence des modes et des organismes de formation, subventionnement massif de l'apprentissage, sans aucun investissement supplémentaire alloué aux formations professionnelles sous statut scolaire ou initiales universitaires. Ce plan s'inscrit dans la volonté d'un ajustement au marché du travail.

Les réformes de J.-M. Blanquer et F. Vidal de la maternelle au supérieur, s'inscrivent pleinement

dans cette logique.

La modification de la nature des examens (contrôle continu, part de l'évaluation locale, certifications) vise à disqualifier le caractère national des diplômes. L'assèchement des moyens dans le second degré et dans le supérieur universitaire se traduit par la dégradation des conditions de travail des personnels, des élèves et des étudiant-es.

La mise en marché de l'éducation et de la formation s'accélère : ouverture au privé et son développement, mise en oeuvre la contractualisation des moyens et l'évaluation des établissements.

La formation professionnelle à distance est en plein développement en régions sans pour autant montrer son efficacité, notamment pour les publics les plus éloignés de celle-ci.

Le développement du numérique se fait en parallèle de celui de certifications à tous les niveaux (cf. PIX, Evalang...).

À rebours de cette logique protocolisante, la FSU rappelle que l'évaluation des élèves est un geste professionnel pour les personnels enseignants. À l'exception des examens, les modalités de l'évaluation, les supports comme la programmation relèvent des choix pédagogiques de l'enseignant-e pour déterminer les conditions les plus appropriées à la réussite de ses élèves tout en veillant scrupuleusement au respect des programmes et à la bonne compréhension par les parents des enjeux et résultats.

J.-M. Blanquer impose sa méthode d'apprentissage de la lecture, développe un pilotage des enseignements par les évaluations nationales et impose de « bonnes pratiques » : les professionnel-les sont dépossédés de leur métier.

Politiques éducatives et management sont étroitement liés dans la conception libérale de l'école

#### **Des contenus et des pratiques pour une culture commune :**

Le congrès de Poitiers a défini la culture commune comme « un réseau de savoirs et de compétences qui doit permettre à l'ensemble d'une génération de quitter le système éducatif avec les clés de compréhension du monde qui l'entoure, les compétences et les savoirs en action nécessaires à sa participation citoyenne et à son émancipation, ainsi que les moyens de continuer à se former ».

La culture commune repose sur des savoirs issus des domaines culturels scientifiques, techniques, professionnels, artistiques, linguistiques, sportifs et physiques.

Elle doit armer les jeunes contre les infos.

Avec les réformes en cours, le baccalauréat, premier grade universitaire, perd son caractère na-

tional au profit d'un diplôme local.

Dans la voie professionnelle, les élèves de Terminale devront choisir très tôt des modules « poursuite d'études » ou « insertion professionnelle ». Pour la FSU de tels modules risquent de réduire les ambitions et les possibilités de poursuites d'études. La FSU rappelle sa demande d'abandon des réformes du baccalauréat, du lycée et de la transformation de la voie professionnelle.

L'obtention du bac doit valider un niveau de qualification, permettant l'insertion sociale et professionnelle, et garantir la poursuite d'études supérieures.

*Au-delà de ces constats, quelles pratiques éducatives, quelle formation initiale et continue des enseignants, quelles innovations, quels liens avec la recherche et l'université, quelles évaluations, quels partenariats avec les entreprises doit-on défendre ?*

#### **Quelles organisations pour combattre les inégalités ?**

Les inégalités se développent et l'écart continue à se creuser entre les riches et les pauvres. La crise sanitaire a accéléré ce processus et les inégalités de parcours scolaires et d'accès à la formation augmentent. L'écart d'âge entre les élèves les moins et les plus scolarisés se creuse.

Les jeunes qui quittent l'école de façon précoce sont majoritairement des enfants de milieux populaires.

Dans ce contexte, le rôle de l'École est plus que jamais essentiel pour lutter contre les inégalités. La FSU demande le maintien d'un maillage des formations sur le territoire.

*Quels collèges et lycées, quelle recherche et quel enseignement supérieur voulons nous pour combattre les inégalités ? Quelle place doivent avoir l'inclusion, l'éducation prioritaire, la culture, les langues régionales ? Comment obtenir des parcours scolaire cohérents et égalitaires ? Quels moyens pour le système public d'éducation pour faire face à sa complexité ?*

#### **Quels métiers pour la démocratisation ?**

Enseignant-es, spécialisé-es ou non, CPE, Psy-EN, AESH, direction et encadrement doivent être des personnels titulaires formés-es. La FSU demande la mise en place de plans de recrutements pluriannuels avec sortie de la précarité, l'amélioration des conditions de travail et de la rémunération. Elle propose de rendre leur attractivité aux métiers en redonnant du pouvoir d'agir aux personnels.

*Quelle place le terrain doit-il avoir dans la formation initiale des personnels ? Quels doivent être ses contenus ?*

### **THÈME N° 2 : la Fonction publique, pour réaliser le Service public : une idée moderne**

La crise sanitaire créée par la pandémie de COVID-19 a montré le rôle essentiel des services publics et de leurs missions. L'engagement sans faille des personnels de la Fonction publique hospitalière, des collectivités territoriales, de l'éducation... dans des conditions de sécurité sanitaire dégradées, a permis d'assurer la continuité des services publics. La nécessité de les renforcer et de reconnaître l'engagement quotidien de leurs agent-es est apparue à toute la société. Pour la FSU, c'est un point d'appui essentiel pour la défense de nos services publics. La FSU souligne la nécessité de renforcer le statut général des fonctionnaires, de créer tous les emplois statutaires et d'allouer tous les budgets nécessaires. Elle s'engagera pour défendre le système de retraite par répartition intergénérationnel, et faire reculer le gouvernement. Elle rejette toute soumission à la concurrence des services publics et de leurs missions. Elle est déterminée à faire avancer ses revendications, à gagner l'abrogation de la loi

dite de « transformation de la Fonction publique ».

#### **Les services publics :**

La crise sanitaire met en évidence les besoins de services publics efficaces, accessibles partout et pour toutes et tous, ainsi que le rôle majeur des agents publics pour garantir leur bon fonctionnement.

Depuis l'arrivée au pouvoir d'E. Macron en 2017 et dans la continuité des gouvernements précédents, les services publics ont fait partie des cibles prioritaires des attaques menées par le gouvernement.

Quels sont alors les enjeux ?

*La territorialisation est-elle nuisible aux Services publics ? Pourquoi les préfets ont-ils autant de prérogatives avec les lois de territorialisation des politiques publiques ? Quelle est l'évolution de la demande de services publics ? Quid de l'externalisation déjà entamée dans de nombreux domaines ? Quels sont les enjeux de la dématérialisation ?*



## Congrès départemental Débattre ensemble

La loi de transformation de la Fonction publique de 2019 a largement réduit les compétences des CAP. Pourtant, le rôle des élu-es était important dans les mutations et l'affectation des personnels. De même, la disparition annoncée des Comités techniques et des CHSCT, après les élections professionnelles, au profit d'une instance inspirée du privé, n'aura de social que le nom. Les syndicats de la FSU devront s'y battre, dans un cadre réglementaire moins propice.

### *Quels services publics, quels besoins ?*

La FSU exige la réappropriation des services publics qui ont été abandonnés aux intérêts privés dont le seul but consiste en l'accaparement des profits. Des pans entiers du Service public sont aujourd'hui à réinvestir, abandonnés au secteur concurrentiel : comme l'eau, l'énergie, les services publics locaux. Le mode de gestion en régie doit pouvoir être retrouvé et réinventé.

Pour la FSU, toutes les tentatives de restrictions de la liberté des agent-es en tant que citoyen-nes doivent être combattues, comme celle de leur imposer une obligation de réserve, voire d'exemplarité, en dehors de leur service. Pour la FSU, la période de crise sociale actuelle appelle un approfondissement de la démocratie par l'élargissement des espaces de concertation et de délibération avec l'ensemble des personnels et des usager-es dans leur diversité.

La FSU est dans l'action pour défendre les services publics, notre bien commun.

### **Les personnels :**

Le statut général des fonctionnaires subit depuis trois décennies, par petites touches régulières, des attaques sur ses principes tant ceux-ci contreviennent aux dogmes néolibéraux. Il a subi un coup sévère avec la promulgation de la loi du 6 août 2019, dite de « transformation de la Fonction publique ». Cette dernière est la tentative la plus aboutie de remise en cause de la Fonction publique de carrière. La crise sanitaire l'a encore démontré : l'action des agent-es de la Fonction publique au sein des services publics permet la réduction des inégalités et l'effectivité de la solidarité le maintien des liens fraternels dans la société, invalidant tous les sophismes et postulats néo-managériaux qui fondent les

politiques à l'oeuvre.

Ni carcan ni privilège, le statut est l'ensemble des textes législatifs et réglementaires qui prévoient et organisent le lien entre le fonctionnaire et la Nation afin de répondre aux missions de service public sur l'ensemble du territoire. Le recrutement de personnels sous statut doit donc être réaffirmé comme un atout pour la Fonction publique du XXI<sup>e</sup> siècle.

La FSU s'oppose au recours élargi au contrat. Elle combat le nouveau management public. Elle veut rendre la Fonction publique attractive. Elle combat l'augmentation de la charge de travail et un « new management » aliénant en faisant du travail des agents le cœur de ses préoccupations. Pour la FSU, la médecine de prévention doit être un service public à part entière, et non délégué par convention. Elle s'oppose à la fusion envisagée des comités médicaux et des commissions de réforme. À l'opposé des orientations de la loi de transformation de la Fonction publique, elle revendique le renforcement des CHSCT et de leurs prérogatives.

### *Quelles carrières pour les personnels ?*

La FSU s'oppose à l'orientation du gouvernement qui souhaite donner une place plus importante au « mérite » dans l'avancement. La FSU revendique un plan de formation dédié pour que tous les agent-es, et notamment les hiérarchies, intègrent l'égalité professionnelle dans l'exercice quotidien de leurs métiers et fonctions. La FSU demande que toutes les missions de service public, stables et pérennes, soient assurées par des fonctionnaires. Il est indispensable pour cela de créer les postes là où les besoins existent et des corps (FPE, FPH), ou des cadres d'emplois (FPT) statutaires quand ils n'existent pas. La FSU réaffirme son attachement au droit à la retraite dès 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % du dernier revenu d'activité pour une carrière complète avec une indexation des pensions sur les salaires. Elle revendique l'intégration dans la durée cotisée des années d'études et des périodes de formation, stages, services civiques et de chômage. Elle s'opposera à toute tentative de codification du fonctionnement de la Fonction publique, d'abandon du code des pensions et à toute individualisation de la retraite...

### **THÈME N° 3 :**

#### **Transition écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique**

La pandémie confirme les méfaits d'un système capitaliste et productiviste qui détruit les équilibres sociaux et environnementaux en maintenant le modèle d'une croissance infinie dans un monde aux ressources limitées. Sa gestion a montré la nécessité de la puissance publique et le rôle indispensable des services publics.

La recherche effrénée de profits détruit les écosystèmes en dérégulant le climat et la nature. Les plus pauvres sont les premières victimes de ces dérèglements. Il y a urgence à basculer vers un mode de production qui ne soit plus dépendant des énergies fossiles, pour favoriser l'efficacité et la sobriété énergétiques. Nos sociétés doivent faire de la satisfaction des besoins sociaux et environnementaux leur priorité, en privilégiant les services publics.

#### **Des politiques publiques pour de véritables alternatives au néolibéralisme :**

Le constat est sans appel. L'année 2020 aura été exceptionnelle avec une accélération de la fonte des glaces, une hausse des émissions de CO<sub>2</sub> dues en partie aux feux de forêt et que la baisse drastique des activités industrielles et de la mobilité mondiale durant les confinements n'aura pas suffi à enrayer. Les incendies, les records de température et les catastrophes de l'été 2021 confirment ce que pointe le GIEC dans son rapport.

Changements climatiques et crise environnementale : une approche transversale est nécessaire. Il faudra passer d'une économie linéaire à une économie circulaire plus sobre énergétiquement, apportant des réponses transversales. Ces politiques doivent contenir le réchauffement à +1,5°C maximum, ce qui implique de laisser 80 % des ressources fossiles connues dans le sol.

Les organisations syndicales ont la respon-

sabilité de construire, au côté des mouvements citoyens, un mouvement pour la justice environnementale suffisamment puissant pour imposer les ruptures nécessaires et la justice sociale. Il en va de l'avenir de nos sociétés et de celui proposé à la jeunesse. Celle-ci se mobilise à travers le monde sur les questions environnementales et climatiques.

*En quoi les Services publics sont-ils un atout pour lutter contre les dérèglements environnementaux et climatiques ?*

*Quelles sont nos alternatives sachant que La Justice sociale est une condition de la transition écologique ?*

*Quel modèle agricole, quels modes de transports, quels enjeux productifs et quel droit environnemental doivent nous imposer ?*

La FSU s'engage sur les questions écologiques en terme de santé publique et d'inégalités, d'enjeux éducatifs, de recherche, d'innovations et de conditions de travail.

Il faut changer les règles en Europe pour la rendre sociale et écologique. Il faut sortir de la compétition et obtenir une fiscalité juste. Imposons des droits renforcés pour les peuples et des règles contraignantes pour les multinationales. La puissance publique doit être créatrice de richesses, de justice sociale et écologique. La définancialisation de l'économie est une urgence et doit s'accompagner d'un développement de l'économie sociale et solidaire.

*La protection sociale et le droit du travail sont les deux piliers de l'Etat social : comment les protéger ? Comment reconquérir le droit du travail, maintenir et développer la protection sociale pour toutes, renforcer notre système de santé et l'actuel système des retraites ?*

#### **Pour les droits des peuples et les libertés publiques :**

Nous devons défendre tous les Droits Humains Fondamentaux par la promotion de l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations et les violences, notamment contre toutes les formes de racisme. La FSU

s'engage dans la lutte syndicale contre l'extrême droite.

Nous devons favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap notamment, défendre le travail social, nous préoccuper des droits LGBTI, des jeunes, mineurs ou jeunes majeurs, notamment en matière de justice, de prise en charge et d'accueil. La politique européenne de traitement des migrants et des migrations est à revoir entièrement.

La FSU défend les libertés publiques et exige le respect des droits démocratiques. Les libertés d'expression et de manifestations sont des libertés fondamentales. Si des limites légales (face au racisme, à l'apologie du terrorisme...) sont nécessaires, elles doivent permettre le libre exercice de la critique.

La vague de libération de la parole pour dénoncer les oppressions patriarcales en France et dans le Monde se poursuit et les mobilisations autour des droits des femmes sont très importantes et massivement investies par la jeunesse. Les violences et les inégalités à l'égard des femmes sont une préoccupation majeure. De nombreux rapports ont mis en évidence que les inégalités et violences se sont renforcées à l'occasion de la crise sanitaire, économique et sociale. La FSU porte, notamment dans le cadre de Plus Jamais Ça, la revendication d'un plan de relance permettant d'agir dès maintenant et qui intègre les questions féministes. Le niveau des violences faites aux femmes reste très élevé. La FSU soutient et est partie prenante des combats féministes et continuera à s'impliquer dans toutes les actions.

La FSU se bat pour les droits des peuples, pour une éducation à la paix, pour une reconnaissance des droits des palestiniens, des kurdes, des algériens, des soudanais... En bref, elle condamne tous les agissements contraires aux droits des peuples à maîtriser leur destin.





## Congrès départemental Débattre ensemble

### THÈME N° 4 : POUR une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien

#### Le syndicalisme :

Des crises multiples s'enchevêtrent et s'amplifient faute de réponses adaptées.

Crise écologique, économique et sociale s'auto-entretiennent. De nombreux éléments, l'abstention par exemple, illustrent la crise de nos institutions démocratiques actuelles. La Covid-19 a plongé l'ensemble de la planète dans un état de crise sanitaire qui a révélé et parfois amplifié les fractures existantes qu'elles soient politiques, économiques ou sociales.

Face à ces crises, ce sont plutôt les idées et les politiques libérales, nationalistes, voire autoritaires qui prédominent à l'échelle mondiale.

Les libertés sont mises à mal, par exemple par la loi « sécurité globale », la loi « séparatisme » ou encore par les différentes strates de mesures anti-terroristes cumulées au fil du temps. Tout ceci contribue à une forme

d'escalade identitaire et sécuritaire qui s'amplifie dans la campagne électorale permanente pour l'élection présidentielle.

La situation exige de toutes autres perspectives. Les dernières élections ont renforcé encore le poids de l'abstention, qui progresse de scrutin en scrutin, et

montré ainsi une défiance grandissante dans le système de représentativité.

Dans un contexte de banalisation et de tentation hégémonique des idées d'extrême droite, celle-ci est aux portes du pouvoir.

Ces dernières années ont vu une montée de mouvements sociaux ne se structurant pas forcément autour du syndicalisme, illustrés notamment par les Gilets jaunes et les mobilisations pour le climat. De « nouveaux enjeux » sont aussi de plus en plus présents dans les luttes sociales autour de trois axes : l'écologie, les droits des femmes et la défense des libertés publiques conjointe à la lutte contre les discriminations.

Dans ce contexte, la FSU doit se fixer trois priorités, nullement contradictoires :

- renforcer sa visibilité, son efficacité, son fonctionnement interne ;
- contribuer à l'unité dans les luttes qui reste un facteur de mobilisations importantes
- travailler à la recherche d'unité dans l'objectif d'avancer vers l'unification syndicale.

La FSU doit penser ses revendications et ses formes d'actions au plus près des personnels, porter ses propositions alternatives dans une optique de transformation sociale, développer l'unité syndicale, le dialogue social et la négociation mais cela nécessite une FSU plus forte, capable de réaffirmer ses mandats et de les imposer au pouvoir en place.

#### La FSU :

Le syndicalisme que porte la FSU nécessite une proximité avec les agent-es. Les régressions de la loi dite de transformation de la fonction publique nécessitent plus que jamais d'être engagé-es au quotidien

sur le terrain. Pour cela, notre fonctionnement, nos modes de prise de décisions, notre utilisation des moyens, notre volonté d'aller vers des équipes militantes à l'image de nos syndiqué-es doivent être régulièrement interrogés pour être efficaces, réactifs tout en tenant compte des réalités humaines. La FSU doit renforcer la participation des femmes à la vie syndicale à tous les niveaux. L'ensemble de la FSU doit mieux intégrer les questions environnementales dans son activité et son fonctionnement. L'intervention de la FSU dans les régions et les départements est essentielle pour développer l'activité syndicale dans les services publics au plus près

des personnels. Quand c'est possible, elle peut s'appuyer sur des sections locales. Cela nécessite un investissement fédéral local de l'ensemble des composantes de la fédération.

La FSU souffre du manque d'investissement militant. Elle doit être repensée pour tenir compte de cette réalité, tout en maintenant la volonté de donner du sens à la FSU auprès des agent-es et des syndiqué-es.

Le gouvernement a mis en place les éléments statutaires pour mettre fin au paritarisme qui prévalait jusqu'ici en matière de suivi des personnels et de gestion des services. Poursuivant la restriction des droits des représentant-es des personnels, la loi de transformation de la Fonction publique prévoit d'appliquer dès après les élections professionnelles de décembre 2022 la fusion des CT et des CHSCT de la Fonction publique en une seule et même instance : le Comité social. Cette situation

est inacceptable et va accroître les difficultés de fonctionnement des instances de concertation.

#### L'activité internationale de la FSU :

La FSU doit développer l'activité syndicale internationale. Le caractère global des crises climatique, politique, économique, sanitaire rappelle au syndicalisme que les luttes qu'il porte n'ont de sens que conjuguées à l'internationalisme. La pandémie de COVID 19 a de ce point de vue joué un double rôle de révélateur et d'accélérateur des mutations et crises du capitalisme en Europe et dans le monde. L'urgence d'articuler lutte contre le réchauffement climatique et lutte pour plus de justice sociale a débouché sur le lancement d'un réseau TUED-Trade Unions for Energy and Democracy centre syndicalistes francophones. La FSU est impliquée dans les mobilisations climatiques internationales, notamment en participant, à travers le collectif « Plus jamais ça », au Forum syndical International des transitions Ecologiques et sociales.

### Déroulement du Congrès départemental

au Lycée Jean Moulin (3 rue Vau Gicquel,  
22000 Saint-Brieuc)

- 9h : accueil des délégué-es
- 9h30 : rapport financier. Vote
- 9h45 : rapport d'activité. Débat puis vote
- 10h15 : travail en ateliers. Thème 1 - Thèmes 2 et 3
- 12h30 : repas au Lycée
- 14h : assemblée plénière, rapport des deux ateliers, vote sur chaque texte amendé des thèmes 1, 2 et 3
- 15h30 : débat thème 4 .
- Vote sur le texte du thème 4
- 16h30 : vote pour la délégation au Congrès national
- 17h : fin des travaux

### S'inscrire pour le Congrès (dès réception du bulletin SVP)

Je participerai au congrès départemental.

Nom Prénom :

Syndicat :

Je mangerai au lycée Jean moulin le midi.

Oui

Non

Je souhaite que l'on me fasse parvenir une convocation.

Oui

Non

(Dans ce cas, notez  **votre adresse postale ou électronique**  et votre numéro de téléphone.)

A renvoyer à [fsu22@fsu.fr](mailto:fsu22@fsu.fr) ou à la FSU  
22, 18 rue de Brest, 22000 Saint-Brieuc

### Résultats du vote départemental

Élection du CDFD - Nombre d'inscrits : 1324 - Nombre de votants : 231 soit un taux de participation de 17,45 %

Exprimés : 224 soit 96,98 % - Nuls ou blancs : 7

Liste d'union présentée par **Unité et Action & sans tendance et École Émancipée.**

Nombre de voix : 224 soit 100 %

Nombre de sièges obtenus : 21

